

# l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA



de *Lozère* / Mensuel

Supplément N°1 au N°239 d'Avril 2014

**Renseignements utiles :**

**Adresse :**

Espace Jean Jaurès  
Rue Charles Morel  
48000 MENDE  
ou BP 46

48002 MENDE Cedex  
☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-unsas.org  
Directeur de la publication :  
Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0715 S 07420  
N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-unsas.org/48/>

## Spécial Mouvement 1er Degré

Cette publication « *spéciale* » mouvement 2014 n'a qu'un seul but : **vous aider** !

Vous **aider** à mieux connaître le mouvement départemental en consultant les chiffres et l'**analyse succincte du mouvement 2013** (voir pages 2 et 3).

Vous y trouverez notamment des informations sur les écoles les plus demandées l'année dernière ...

Vous **aider** aussi à mieux appréhender et comprendre le barème et les règles de ce mouvement 2014 (voir page 4). En effet, il convient de prendre connaissance des règles du mouvement afin que chacun(e) puisse « faire ses vœux » en ayant les mêmes chances, dans le respect de l'équité et de la transparence qui guident notre action syndicale !

Le **SE-UNSA Lozère** assurera une permanence téléphonique « mouvement » durant toutes les vacances (voir numéros à contacter ci-dessous).

N'hésitez pas, contactez nous (au 04.66.65.18.93), pour avoir la réponse à une question que vous vous posez, pour bénéficier d'un conseil, ... ou venez nous voir, vous pourrez aussi saisir vos vœux !

**N'hésitez pas, nous sommes là pour vous aider (06.89.78.81.96) !**

### Analyse du mouvement 2013

La section départementale du **SE-UNSA** a réalisé une analyse détaillée de la 1ère phase du mouvement 2013, où le nombre de vœux et le barème de la (des) personne(s) affectée(s) sont précisés pour chaque poste.

Si ce document vous intéresse, contactez-nous au 04.66.65.18.93 ou par mail : **48@se-unsas.org**

Dispensé de timbrage ■ MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage



### SOMMAIRE

**1** Editorial

**2** Nbre demandes

Répartition et résultats ...

**3** Analyse vœux ...

(par structure, géographique)

**4** Infos Mvt 2013

Circulaire, calendrier, barème

### Agenda

**Du 05/05 au 15/05**

Ouverture du serveur pour la saisie des vœux

**Vendredi 16 mai**

Edition accusés de réception

**Lundi 19 mai**

Date limite annulation participation au mouvement

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



# Quelques chiffres ...

## Evolution des demandes de participation (1ère phase)

	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
<b>Nombre total d'enseignants</b>	517	504	500	506	498			471	
<b>Nombre de participants</b>	191	213	182	178	176	175	182	149	<b>148</b>
<b>Taux de participation</b>	36,94%	42,26%	36,40%	35,18%	35,34%			31,63%	
<b>Nombre d'enseignants mutés</b>	82	120	98	96	70	77	99	51	<b>63</b>
<b>Taux de « satisfaction »</b>	42,93%	56,34%	53,85%	53,93%	39,77%	44%	54,70%	34,22	<b>43,24%</b>

### Remarques :

- RAPPEL : les chiffres un peu « hors normes » de 2006 (et plus particulièrement le nombre d'enseignants mutés) sont liés d'une part à la réorganisation de la Brigade Départementale (fusion des 3 « catégories » de TR BD), et d'autre part à la disparition de l'avis d'intention (tous les postes ont été publiés, qu'ils soient vacants ou susceptibles);

- comme en 2012 (analyse précédente), les participants au mouvement 2013 se situaient essentiellement dans les tranches 30 à 39 ans (53,38%) et au-delà de 39 ans (33,08%). Les 25 à 29 ans ne représentaient que 13,54 !

## Demandes par type d'affectation et taux de satisfaction

	Mouvement 2013			
	Nombre de participants	Nombre de mutés lors de la 1ère phase	%	Nombre de mutés à TD ou TP en juillet
Enseignants à Titre Définitif	81	26 (22 à TD et 4 à TP) (CAPA-SH, Dion ou probation)	32,1%	4 (mesures de carte scolaire restés sans poste lors de la 1ère phase)
Enseignants à Titre Provisoire	47	29 (18 TD + 11 TP)	61,70%	19
T1	9	4 ( 3 TD et 1 TP)	44,44%	2
Enseignants entrant par permutations	10	5 (4 TD et 1 TP)	50%	5
Réintégration	1	0	0%	0 (détachement)
<b>Totaux</b>	<b>148</b>	<b>64</b>	<b>43,24%</b>	<b>30</b>

Rappel : A l'issue de la première phase du Mouvement, il restait donc 36 collègues sans poste (25 à TP, 5 T1, 5 entrants et 1 « réintégration »). En réalité, 43 collègues ont participé à la phase d'ajustements, dont 2 ne l'avaient pas fait lors de la 1ère phase, 2 intégrés par exeat et 3 personnes ayant répondu à un appel à candidature sur poste « particulier » vacant (poste référent, Direction Annexe).

Il restait encore 7 postes « vacants » et 10 collègues sans poste après la phase d'ajustements du 15 juillet.

Suite aux exeat (1 départ) et aux ineat (2 arrivées) intervenus à l'issue de la CAPD du 15/07, et à la candidature sur le poste de Direction de la SEGPA de Marvejols (vacant), ce sont finalement 12 affectations qui ont été « validées » par la CAPD du 26 août !

Les 14 PE Stagiaires ont été affectés sur des postes « réservés » le 15/07; les 7 Contractuels le 26/08.



Les tableaux ci-contre reprennent les principaux éléments publiés lors du mouvement 2013...

**1er constat :** à l'issue de la 1ère phase du mouvement, le taux de satisfaction du mouvement 2013 (43,24%) a fortement augmenté par rapport à 2012 (34,22 soit + 9,02%). Le nombre de vœux (1738 est aussi en hausse (1583 en 2012) alors que le nombre de participants est quasiment le même (148 en 2013, 149 en 2012).

**2ème constat :** si l'on étudie dans le détail les résultats des mouvements 2012 et 2013, il apparaît une baisse du taux de satisfaction pour le 1er vœu (de 60,78% à 53,13%), mais une légère hausse pour le vœu 2 (de 7,84% à 12,5%).

L'analyse détaillée suivante ne porte que sur les postes de classes uniques et d'adjoints (y compris LVE, Occitan et spécialisés) des écoles de 1 à 6 classes.

## Etude par structure

### Ecoles à classe unique :

5 « véritables » écoles à classe unique (Altier, Luc, Malbouzon, St Martin de Boubaux et St Martin de Lansuscle) plus 4 classes « rattachées » à des RPI mais qui sont « traitées » comme des classes uniques lors du mouvement (Antrenas, Gabriac, Pont Ravagers et St Laurent de Muret).

Nombre total de vœux : 29 vœux.

Nombre de vœux par école : de 2 à 6.

2 affectations dont 1 sur poste vacant.

### Ecoles à 2 classes :

25 écoles concernées (avec le RPI de Ste Croix V. F.), donc 25 postes d'adjoints)

Nombre total de vœux : 142 vœux.

Nombre de vœux par école : de 2 (Nasbinals, Le Rozier) à 11 (Bédouès)  
2 affectations sur poste vacant et sur support libéré en cours de mvt.

### Ecoles à 3 classes :

15 écoles concernées avec Fontanilles Maternelle (3,5 classes) (donc 30 postes d'adjoints).

Nombre total de vœux : 250 vœux.

Nombre de vœux par école : de 5 (Meyrueis, Ste Enimie) à 46 (Chabrits)  
Aucune affectation sauf à Fontanilles Maternelle sur poste vacant.

### Ecoles à 4 classes :

13 écoles concernées (donc 39 postes d'adjoints).

Nombre total de vœux : 230 vœux.

Nombre de vœux par école : de 7 (Chambon Le Château) à 47 (Balsièges - poste d'adjoint vacant)

5 affectations sur poste vacant, 2 sur poste spécialisé vacant et 1 sur support libéré en cours de mvt.

### Ecoles à 5 classes :

10 écoles concernées dont l'Ecole Annexe à Mende (36 postes d'adjoints « classiques dont 8 en Maternelle » + 4 supports IMF)

Nombre total de vœux : 248 vœux (236 + 12).

Nombre de vœux par école : de 4 (Langogne Maternelle) à 61 (St Bazile)

3 affectations sur poste vacant, 2 sur supports libérés en cours de mvt (dont 1 LVE) et 1 sur support IMF vacant.

### Ecoles à 6 classes :

3 écoles concernées dont 2 Maternelles (15 postes d'adjoints)

Nombre total de vœux : 81 vœux.

Nombre de vœux par école : de 16 (St Chély Maternelle) à 32 (Marvejols Maternelle)

1 affectation sur poste IMF Maternelle vacant et 3 sur supports libérés en cours de mvt (dont 1 LVE).

Il convient donc de noter que sur ces 75 écoles de 1 à 6 classes, 980 **vœux** ont été formulés pour 23 **nouvelles affectations** (il y en avait eu 9 l'année dernière, soit une hausse de 60,1% !!!!).

### Ecoles à 7 classes et plus :

8 écoles concernées (donc 65 postes d'adjoints et 5 CLIS)

Nombre total de vœux : 309 vœux.

Nombre de vœux par école : de 18 (Florac Elémentaire) à 80 (Mende GS Elémentaire)

4 affectations sur poste Occitan (3 vacants et un support libéré), 2 sur des postes IMF (1 vacant et 1 support libéré) et 2 affectations sur supports libérés en cours de mvt.

Sur l'ensemble des 83 écoles (avec l'école Annexe et sachant que certaines écoles des RPI sont considérées comme des écoles à classe unique), **1 289** vœux ont été émis (sur les classes uniques et les postes d'adjoints (LVE, Occitan et IMF compris). Les sites les plus demandés sont les écoles de 3 à 5 classes (voir détail ci-dessous).

La moyenne de vœux par poste d'adjoint est de 5,65. ...

### Ecoles de 1 et 2 classes :

34 sites / 34 postes / 171 vœux (13,27% des vœux)

### Ecoles de 3 et 5 classes :

38 sites / 109 postes / 728 vœux (56,47% des vœux)

### Ecoles de 6 classes et plus :

11 sites / 85 postes / 390 vœux (30,26% des vœux).

## Conclusion « provisoire »

Les écoles proches des axes routiers sont celles dont les postes d'adjoints sont les plus demandés :

○ A75 -> Aumont Aubrac (40 vœux - 0 affectation), Chirac (32 vœux - 0 affectation), Le Monastier (58 vœux - 1 affectation), St Germain du Teil (17 vœux - 1 affectation), Banassac (26 vœux - 0 affectation), La Canourgue (22 vœux - 0 affectation);

○ RN 88 -> Badaroux (41 vœux - 0 affectation), Balsièges (47 vœux - 1 affectation), Barjac (56 vœux - 0 affectation), Chanac (53 vœux - 0 affectation) ...

Les localités proches de Mende (et « hors RN 88 ») restent aussi très attractives : Chastel Nouvel (24 vœux - 0 affectation), Chabrits (46 vœux - 0 affectation), Lanuéjols (22 vœux - 0 affectation), St Bazile (61 vœux - 1 affectation) et St Etienne du Valdonnez (36 vœux - 2 affectations).

A noter que des agglomérations comme Langogne ou St Chély d'Apcher restent peu attractives.

## Tout sur le mouvement 2013 !

La section départementale du **SE-UNSA** a réalisé une analyse détaillée de la 1ère phase du mouvement 2013, où le nombre de vœux et le barème de la (des) personne(s) affectée(s) sont précisés pour chaque poste.

(**ATTENTION !** les numéros de postes indiqués sont ceux de l'année dernière) :

► Le Malzieu Ville

**59 - Direction : 1 vœu / Titulaire reste**  
100 - TR ZIL : 3 vœux / Barème 9,333 (**sur support libéré**)

190 - Adj (2 postes) : 11 vœux / Titulaire reste + Barème 1010,333 (**sur support libéré**)

**241 - Adj Anglais : 5 vœux / Titulaire reste**

**Si ce document vous intéresse, contactez-nous au 04.66.65.18.93 !**



Nous vous conseillons vivement de lire **TRES ATTENTIVEMENT** la circulaire du mouvement intra-départemental 2014, disponible sur le site de l'Inspection Académique à l'adresse suivante :

<http://www.ac-montpellier.fr/ia48/>  
**ATTENTION ! La circulaire publiée le 16/04 a été modifiée !**

Si vous n'avez jamais utilisé I-Prof ou si vous n'avez jamais participé au mouvement dans notre département (Collèges ayant obtenu la **Lozère** lors des dernières permutations), nous vous conseillons aussi d'essayer de vous connecter afin de vérifier que vos codes sont « valides » ...

**Nombre de vœux : 30**  
**ATTENTION ! Au moins un vœu zone obligatoire pour les enseignants à Titre Provisoire**

**Accusé de réception ...**  
**Il n'est plus nécessaire de le renvoyer !**

## Le barème

### ► Bonification de 1000 points :

Les conditions restent les mêmes que ces dernières années. **La date limite de dépôt des dossiers a été fixée au lundi 12 mai 2014** (voir page 7 de la circulaire).

► Demande d'annulation : « Les Personnels souhaitant annuler **LA TOTALITE** de leur participation doivent transmettre une demande motivée directement à la DRHE **avant le lundi 19 mai 2014 (à 17h00)**, délai de rigueur.

## Règles du mouvement :

- **l'information préalable des enseignants :** l'Administration a confirmé qu'elle n'aurait pas lieu cette année, suite aux directives ministérielles reçues;
- **la phase d'ajustements de juin :** comme l'année dernière, elle sera « validée » par une CAPD, mais cela pourrait être la dernière année (volonté d'harmonisation au plan académique avec remplacement par un Groupe de Travail).

Comme l'année dernière, l'Administration incite les collègues sans poste à formuler le maximum de vœux, sous peine de se voir affectés d'office sur les postes non pourvus ... (voir page 7 de la circulaire).

## Conditions de nomination

- **Temps partiel et Direction :** du **nouveau !** L'harmonisation académique a permis « d'assouplir » la procédure. Les situations seront examinées au cas par cas, l'avis de l'IEN de circonscription étant sollicité;

- **Direction du GS Elémentaire de Mende :** sans aucune concertation avec les représentants du Personnel, l'Administration a institué un passage obligatoire devant une commission. **Le SE-UNSA est contre et l'a écrit à l'IA-DASEN !**

- **Temps partiel et Titulaires Remplaçants :** **rien ne bouge !** Malgré « l'ouverture » contenue dans la circulaire « temps partiel », l'Administration referme la porte en tentant d'imposer, cette année encore, une participation au mouvement !

- **Postes à compétences particulières soumis à l'avis d'une commission :** parallèlement à la saisie des vœux (poste à demander en vœu 1), les candidats doivent adresser une lettre manuscrite de motivation **avant le jeudi 15 mai 2014 à 12h00** (voir page 14 de la circulaire).

## Calendrier

► **Du lundi 5 Mai (10H00) au jeudi 15 mai (12h00) :** ouverture du serveur pour la saisie des vœux

► **Lundi 12 mai 2014 :**

Date limite de dépôt des dossiers au titre du handicap à la DRHE de la DSDEN

► **Vendredi 16 mai au matin :**

Envoi des accusés de réception

► **Lundi 19 mai 2014 à 17h00 (au plus tard) :**

Date limite pour l'annulation de participation au mouvement dans son intégralité

► **Vendredi 23 mai :**

Groupe de travail sur la validation des barèmes

► **Lundi 16 juin 2014 :**

CAPD du mouvement

► **Fin juin (sous réserve) :**

CAPD « ajustements »

► **Entre le 19 août et le 6 septembre :**

Derniers ajustements de rentrée

**Si vous avez des questions, ...**  
**Si vous avez besoin d'un conseil, d'un renseignement, ...**  
**n'hésitez pas, appelez le :**  
**04.66.65.18.93 !**

## En bref - En bref Les éléments du barème

► **Ancienneté Générale de Service (AGS) au 31 décembre 2013) :**

1 point par an  
1/12 point par mois  
1/360 point par jour

► **Enfant(s) de moins de 20 ans (âge apprécié au 31/03/2014) et enfant à naître :**

1 point par enfant (fournir extrait d'acte de naissance ou certificat de grossesse)

► **Bonification personnes handicapées :**

1 000 points pour les personnes handicapées ou pour ceux ayant un conjoint ou un enfant reconnu handicapé (justificatifs ...).

► **Mesure de carte scolaire :**

500 points pour les personnes touchées sous réserve de certaines conditions ...

Cette bonification est accordée sous réserve que les Personnels concernés demandent **tout poste de même nature selon l'ordre suivant :**

- 1) sur l'école
- 2) sur les écoles de la commune
- 3) sur les écoles des communes limitrophes
- 4) sur les écoles les plus proches à une distance maximum de trente kilomètres (référence « Mappy » **trajet le plus court**).

► **Bonification réintégration :**

200 points pour réintégration après un CLD ou l'affectation sur un poste adapté

En cas d'égalité de barème, les candidats sont départagés en fonction :

- de l'Ancienneté Générale de Service (au 31/12/2013)
- de l'âge (du plus âgé au plus jeune).